

# Conditions générales de vente

## 1. Identification du vendeur

JC WOOD  
Représenté par Julien Carlier  
TVA :BE 0723.441.044  
Email : [info@carlier.brussels](mailto:info@carlier.brussels)

## 2. Généralités

Les présentes conditions générales définissent, sans préjudice de l'application de conditions particulières, les obligations respectives des parties contractantes à l'occasion de la vente de biens et de services exécutés par nos soins.

En signant un devis valant bon de commande ou en acceptant la confirmation de commande, notre cocontractant reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées.

Il ne pourra être dérogé aux présentes conditions générales que par un accord écrit de notre part. Les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé expressément restent d'application.

En cas de contrariété entre les conditions générales de nos cocontractants et les nôtres, il est convenu que ces dernières prévaudront.

JC Wood se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales. Néanmoins, les contrats en cours restent soumis aux conditions applicables au moment de la conclusion du contrat.

## 3. Devis

Toute offre ou devis ne nous engage qu'après confirmation écrite de notre part.

Sauf stipulation contraire et écrite, le délai de validité de nos offres est de 30 jours calendrier à dater de leur émission. Dès signature du devis, les prix renseignés restent valables jusqu'à l'exécution des travaux si ceux-ci interviennent sous un délai de trois mois.

Une commande ne sera réputée validée par le client qu'après réception du devis signé et du paiement de l'acompte mentionné sur le devis.

## 4. Prix

Les prix sur les devis et les factures sont libellés en euros et sont ventilés en montants hors TVA, taux et montants de la TVA et prix total TVAC. Le taux de TVA de 6% pour les travaux de rénovation ne sera appliqué que lorsque le client aura signé l'attestation relative aux dispositions légales en la matière et si il répond aux conditions légales d'application de ce taux.

Les prix indiqués dans l'offre ne visent que la fourniture et la pose de biens ou les services qui y sont décrits, à l'exclusion de toute prestation supplémentaire, qui fera l'objet d'une offre et d'une facturation complémentaire.

Les prix communiqués oralement et les indications éventuelles sur nos offres ne nous engagent qu'après confirmation écrite.

Les prix sont établis en considération d'un travail normal, ne subissant aucune interruption, tout élément que le client doit fournir ou

préparer étant en ordre au moment voulu. Les prix remis sont établis considérant les emplacements et/ou pièces vides de tout

meublé ou dégagés et d'accès facile, direct et rapide au premier jour des travaux.

Dès signature du devis, les prix renseignés restent valables jusqu'à l'exécution des travaux si ceux-ci interviennent sous un délai de

trois mois et sous réserve d'une augmentation modérée des matériaux. Dans le cas contraire un ajustement sera demandé et justifié

par une preuve écrite venant du fournisseur.

Carlier Julien | TVA: BE 0723.441.044 | BNP Paribas Fortis | IBAN: BE48 0018 5920 1727 | BIC: GEBABEBB

Nos conditions générales de vente se trouvent au verso de la facture.

## 5. Paiement

Les factures sont payables à 30 jours date de facture.

Toute contestation relative à une facture devra nous parvenir par écrit, dans les huit jours de son envoi. Passé ce délai, elle sera

réputée acceptée. Passé un délai de 30 jours calendrier, toute facture impayée produira, de plein droit et après mise en demeure.

Toute facture impayée sera, en outre, majorée, de plein droit et après mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire et irréductible de

15 % du montant resté impayé avec un minimum de 25 € par facture.

## 6. Délais

Les délais fixés pour nos prestations sont donnés de bonne foi et à titre indicatif.

Les circonstances suivantes nous libèrent de nos délais :

- les cas de force majeure ;
- si les conditions de paiement ne sont pas respectées ;
- si des changements sont décidés par le client en cours de travail ;
- si le client ne nous fournit pas les informations souhaitées endéans le délai spécifié.

Le dépassement d'un délai de notre part n'ouvre en aucun cas pour le client à un quelconque droit à l'annulation de la commande,

une indemnisation ou une réduction de prix.

## 7. Annulation de la commande (désistement)

En cas d'annulation unilatérale d'une commande par le client, nous nous réservons le droit d'exiger une indemnité égale à 20 % du

montant total de la commande, les sommes déjà perçues à titre d'acompte restant en outre notre propriété.

Qui plus est, le client ne pourra en aucun cas prétendre à une indemnité suite à une annulation de sa part ni au remboursement d'une quelconque somme d'argent.

## 8. Exécution du travail

Les différences de teinte, aspect ou texture survenant entre échantillons et matières mises en œuvre ne peuvent nous être opposées, les échantillons étant réputés exécutés au plus juste.

L'exécution d'un travail selon des dimensions ou plans fournis par le client est réalisée sous sa seule responsabilité.

Nous nous réservons le droit et, par conséquent, sommes autorisé à faire appel à un sous-traitant de notre choix pour réaliser tout ou partie des services. Nous ne saurons être en aucun tenu de notifier au client tout recours éventuel à un sous-traitant, ou tout changement ultérieur de sous-traitant. En cas de sous-traitance, nous nous engageons à affecter des intervenants qualifiés à l'exécution de ces services.

## 9. Réserve de propriété et transfert de responsabilité

Les biens et services fournis restent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral des sommes dues selon devis et factures, majorées des frais éventuels, intérêts et indemnités. En conséquence, l'acheteur s'interdit expressément de vendre, céder, donner en gage et en général aliéner les biens faisant l'objet du contrat, avant apurement de son compte. Nous pourrions nous prévaloir de la présente clause de réserve de propriété huit jours après l'envoi d'une mise en demeure de payer, par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à l'acheteur et restée sans effet. Les marchandises devront alors nous être restituées immédiatement et sur simple demande. Dans le cas de biens incorporés chez l'acheteur, nous nous réservons le droit de leur dépose pour récupération, aux frais de l'acheteur. Dès le moment de la livraison de biens chez le client, même si leur placement n'est pas terminé, le client devient responsable de tout dommage devant leur survenir.

## 10. Obligations du client

Le client s'engage à fournir, en temps utile, tous les documents, informations, et données nécessaires à la réalisation de notre travail dans un délai de huit jours à compter de la signature de l'offre. Le client s'engage à fournir des données loyales et de qualité, et nous garantit de tout recours de tiers. Le client s'engage à dégager les lieux de travail et d'en faciliter l'accès. Le client est conscient qu'il peut subir un excès de poussière. Il incombe à sa responsabilité de protéger des objets ou meubles qui n'auraient pas pu être déplacés de l'endroit où nous travaillons. Si un objet devait être démonté ou déplacé par nos soins pour l'accomplissement de notre travail, aucun dommage qui en résulterait ne saurait nous être imputé.

## 11. Forces majeures

Aucune partie ne pourra être tenue responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations, si cette non-exécution est due au cas fortuit ou à la survenance d'un élément constitutif de force majeure tel que notamment, et sans que cette liste soit limitative, l'inondation, l'incendie, la tempête, le verglas, le manque de matières premières, l'immobilisation d'axes routiers.

## 12. Propriété intellectuelle

L'ensemble des plans, documents ou maquettes figurant sur les documents que nous émettons sont et restent notre propriété. Toute reproduction et exploitation, partielle ou complète de ces documents de travail quel que soit le support, et à quelque fin que ce soit, est interdite sans notre consentement ou celui des détenteurs des marques ou droits attachés à ces représentations graphiques.

## 13. Protection de la vie privée

Les données privées relatives à nos clients sont nécessaires à l'exécution des commandes. Ces données privées ne seront transmises à des prestataires qu'en cas de besoin pour l'exécution de leur travail. Elles sont strictement confidentielles et ne seront en aucun cas transmises ou vendues à des tiers pour quelque raison que ce soit. Le client dispose légalement d'un droit d'accès ou de rectification de ces données sur simple demande écrite.

## 14. Garantie

La garantie est d'une durée de 24 mois pour l'ensemble des travaux, à l'exception des ouvrages de menuiserie structurel (porte et châssis extérieur, escalier, mezzanine, plancher) qui sont couverts par la garantie décennale

## 15. Litiges

Les présentes conditions sont soumises au droit belge. Tout litige, à quelque titre que ce soit, non résolu à l'amiable, sera la compétence exclusive des tribunaux dont dépend notre siège social